

Modèle shinken-receiver

Sommaire

- Contexte
- Sommaire des checks
- Les données
 - Les données communes pour tous les checks
 - Provenant du modèle shinken
 - Provenant du modèle shinken-daemon
 - Provenant du modèle shinken-receiver
 - Les données spécifiques
 - Les données DFE (Duplicate Foreach)
- Comment appliquer un modèle d'hôte à un hôte
 - Application du modèle via l'interface de Configuration
 - Application du modèle via un collecteur d'import de fichiers au format .cfg

Concept

Le portail est une "Vue" qui peut être partagé à "Tout le monde" ou à certains groupes d'utilisateurs (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

voir (test) [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition - toto](#)

voir test 2 <http://doc.shinken-solutions.com/pages/viewpage.action?pageId=511417674>

voir test 3 [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition - toto - Shinken Enterprise V02.08.02 - Confluence \(shinken-solutions.com\)](#)

Suivant le mode de partage (*partage avec un lien ou non*) et les droits de l'utilisateur (*droit d'écriture ou pas*), la vue pourra être pourvue de droit d'accès et d'édition différent.

Contrôle d'accès

Une vue peut être bloquée pour un utilisateur, cela peut arriver dans les cas suivants :

- si une vue est dans l'espace privé d'un autre utilisateur,
- si une vue appartient à un groupe, mais que l'utilisateur n'appartient pas à ce groupe,
- si une vue est dans l'espace "tout le monde" ou dans un groupe, mais que l'utilisateur n'a pas le droit de "lecture" sur ces parties (voir la partie "[UI Visualisation \[Les favoris \]](#)" de la page [Autorisations](#)).

Les vues bloquées seront affichées de la manière suivante :

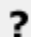


L'utilisateur n'aura accès à aucune information sur la vue à l'exception de son nom.

Interdiction de l'édition

L'édition d'une vue peut être interdite à un utilisateur.

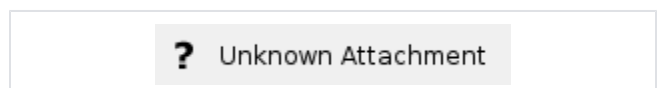
- Dans ce cas, une icône

 Unknown Attachment

est affiché proche du

nom de la vue.

- La vue n'est accessible qu'en lecture.



L'interdiction peut être présent si la vue :

- est une vue possédant un "lien" dont le propriétaire est un autre utilisateur (*dans ce cas l'icône est associé à celle du lien*

 Unknown Attachment

, voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)),

- est une vue partagé sur les espaces "tout le monde" ou un groupe, mais que l'utilisateur n'a pas le droit de "modification" sur ces espaces (voir la partie "[UI Visualisation \[Les favoris \]](#)" de la page [Autorisations](#)),

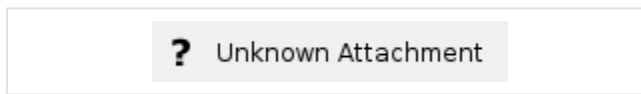
Le lien


Si un utilisateur veut partager une vue qu'il a créée sur son espace privé, il peut faire un lien de cette vue (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

L'intérêt de faire un lien est que l'utilisateur met à disposition la vue sans que personne, sauf lui, puisse la modifier.

 Unknown Attachment

Alors l'icône sera affichée devant le nom de la vue.



 Si vous regardez un lien qui ne vous appartient pas alors, un cadenas sera affiché par-dessus l'icône (

 Unknown Attachment

), pour bien spécifier que vous n'avez pas le droit de la modifier.